

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale							
Date de réception :	Dossier complet le :	№ d'enregistrement :					
1. Intitulé du projet							
Boisement de friches	s de Tha au ha	me au le Foucion de livores					
2. Identification du	ı (ou des) maître(s) d'ouvrage	ou du (ou des) pétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique		ALLIANCE Forêts Bois					
Nom	Prénom	Agence Normandie / Ile de France / Eure et Loir					
2.2 Personne morale		62 rue H.de Toulouse Lautrec - CS 60844 - 27008 EVREUX Cadex					
Dénomination ou raison sociale		Tél.: 02 32 28 71 70 - Fax: 02 32 28 96 98					
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		RCS Bordeaux 534 770 268 = TVA ; FR 74 534 770 268					
RCS / SIRET 5347702	(12101010111111111111111111111111111111	Control of the second					
DI3141711014	DISTUICION IF	orme juridique					
la l	ez à votre demande l'annex	a abligatora nº1					
	au des seuils et critères annexé dimensionnement correspondo	à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et Int du projet					
N° de catégorie et sous-catégorie		au regard des seuils et critères de la catégorie					
14 de calegorie el 3003-calegorie		ues issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)					
47c	Premiers boison de plus de 0,	ents d'une superficie totale 5 Ra.					
Marie de la companya	4. Caractéristiques générales	du projet					
Doivent être annexées au présent formul							
4.1 Nature du projet, y compris les évent		aprique d. , do lo moidile					
Douglas (peuplemen de 1430 plants la (ligh les plants serent instal est de former une fu	l'en jur. la de nes copocées de 3 llés au ligne de taie réaulière ; es d'éclaireie	place une plantation de moité de plantation vera sons plantation vera le sous - sologe. L'Abjectif de dauglos 1 ère éclairaie vers les 8 ans, pendant gé our 60 ans.					

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

L'Objectif est de Roman en massif horostier d'un seul tenant, en reva lou sant ces hancelles. En effet les fancelles étaient cultivées pour les céréales, il y a 50 cms mais de puis, elles se sont enfu chées le propriétaire est très attaché ause ordres de ce feut, il soulaite boise ces terres pour produire du Bois d'œuvre de qualité à long terme et stocker du carbone.

4.3 Décrivez sommairement le projet

Nous réaliserons à l'automne un brousse (avec un Projeur forestier) en plein de la régétation, puis un sous-sologe our 40 an de profond, tous les 3,5 metres d'acc en acce, (tracteur attelé d'une sous-collense, un soc). Nous reiendrons ensuite planteren mans arril les douglas, à la main sur la ligne avec une houe à planter les plants serent troutés avec un répulsif "cherreuil", déja badiageonnés en fépinière.

Station forestiere UST. "Station our sol asser acide et Sain", selon le catalogue du CRPF de Normandie (voir annexe). Il sot aunoi prévui d'in installer du Lougles. La denoité sera de 1430 plants/ha installer en lignes espacées de 3,5 m. Une emprise mon Coixé o de 7 m sera conservée sur l'ensem les du pourtour des 2 parcelles. La farcelle sera entretenue dans son jeune age (brougae des interlignes et de touroge des plants à la débrourse lleure pendant 3 ans). Puis vers la roinstième année nous réaliserons la 1 ère eclaircie (25 à 30%) puis nous repasserons tous les 8 ans en recoltant 10 à 15% du Volume, la réalte sera envis sousee larque le peup lement aura 60 ans sont de poson naturelle (réagenération) soit autificielle (plantation).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).								
A notre connai source, au cune.								
71 1.000								
	ojet et superficie globale de l'opération - préciser l							
Grana	eurs caractéristiques	Valeur(s)						
	Superficie Coisée Nombre de plants	710 Abot						
	1060,000	1150 James						
4.6 Localisation du projet								
Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques Long. 48 ° 5	77 Lat. 6.12.53"97						
d'implantation	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)							
Projet situé dur la commune de lisores	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,							
	38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de							
dans le calvades	l'environnement :							
au lien-dit le		_'"_ Lat ° ' "_						
Roucian.		_'"_ Lat°'"_						
Parado	Communes traversées :							
E65= 2,5210 Ra								
And the second s								
E67=3,3690 Po.		ំ សម្រៀងគ្នា ១៩៦៩ ១						
Joi	gnez à votre demande les annexes n° 2 à	6						
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	n d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui Non						
4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluat	ion Oui Non						
CHAROINICING (July Transport March 19						
4.7.2 Si oul, décrivez sommairement	les							
différentes composantes de votre pr indiquez à quelle date il a été autori								
and the delication of the deli								

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'autil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concemant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par récion utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		
En zone de montagne ?		
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	Ø	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?	Q	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	K	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	Ø	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	Ø	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		À	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		¥	
Dans une zone de répartition des eaux ?		Ŋ	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		Q	
Dans un site inscrit ?		Ø	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		Ĭ	
D'un site classé ?			

6.1 Le projet Veuillez com	envisagé est-il suscer pléter le tableau suivo	otible o	l'avoir	les incidences notables sulvantes ?
Incide	nces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		Ŋ	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		Ŋ	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		Ø	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		Ø	Nous peurons simplement signaler qu'une biodinersité différente et supplémentau va se développer car mous hasserons à moujen terme, d'un biotope agricole à un biotope forestier.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		×	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		Ď	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		Mous transformerons The de terrain classés conscoles en terrain forestier l'impact est néglioseable car les terres ne sont plus cultivées depuis 50 ans
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?		Ø∕	
	Est-il concerné par des risques naturels ?		Ø	
	Engendre-t-II des risques sanitaires ? Est-II concerné par des risques sanitaires ?			A mouer ou long terme, une maladie Cryptogamique peut malheurensement toucher les essences forestières, sans import our la sonté burnaine.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		¥	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		M	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	K	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	Z Z	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	ÇX Æ	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	Ø	Au contraire les arbres sont les premiers fiscateurs de CO2.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	Ø	
	Engendre-t-il des effluents ?	Ø	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×		
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		À	la non culture engendrant un enfrichement des parcelles ne sera pas présudiciable pour l'agriculture mais le Boisement favorable à la sylviculture	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ?	fiées d	6.1 s	cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou	
Oui	Non Si oui, décriv	ez lesc	quelles		
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non Si oui, décrivez lesquels :					
· ·					

6.	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joi	effets indre
STA MULDENG	installation d'une luture horêt dans des farcelles de flateau sur argile à l'en sera positive à four inseaver. D'un point de oue économique: la arcelle sera tultivée, elle générera de l'activité, de l'emploi. D'un point que pausager et societal, Plassa plus esthétique pour les riverains d'éles arbies plut of que de la lande, les loi sements form evont une contingeraine avec le restant du massif. D'un point de vous écologique, me rotalems "une pompe à carbone" qui permettre de stocker du CO2 et as pampes à nitrates puisque les autres vont assimiler les éléments permettres de voir des invisors de s'eléments de socker du CO2 et au permettre de stocker du CO2 et au permettre du contraire de contraire du contraire de contraire du	de de muls
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati avironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	ion
la	installation d'arbres Rosertiers sur une parcelle au Pracies de unde boisse n'encendrato, a priori pas d'impact négatif ur l'environnement. La création d'une Roset produisant du us d'œuvre à long terme semble être propice à l'environnement	
	8. Annexes	
8.	1 Annexes obligatoires	
_	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	M
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

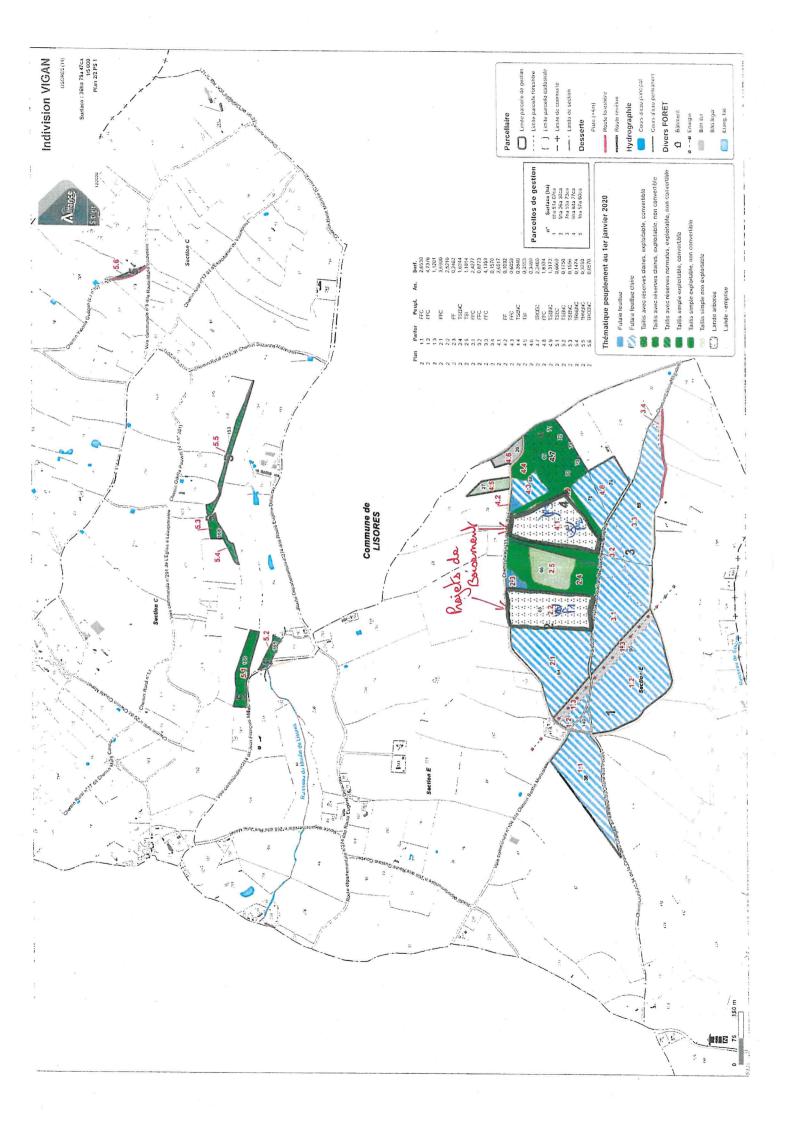
Fait à

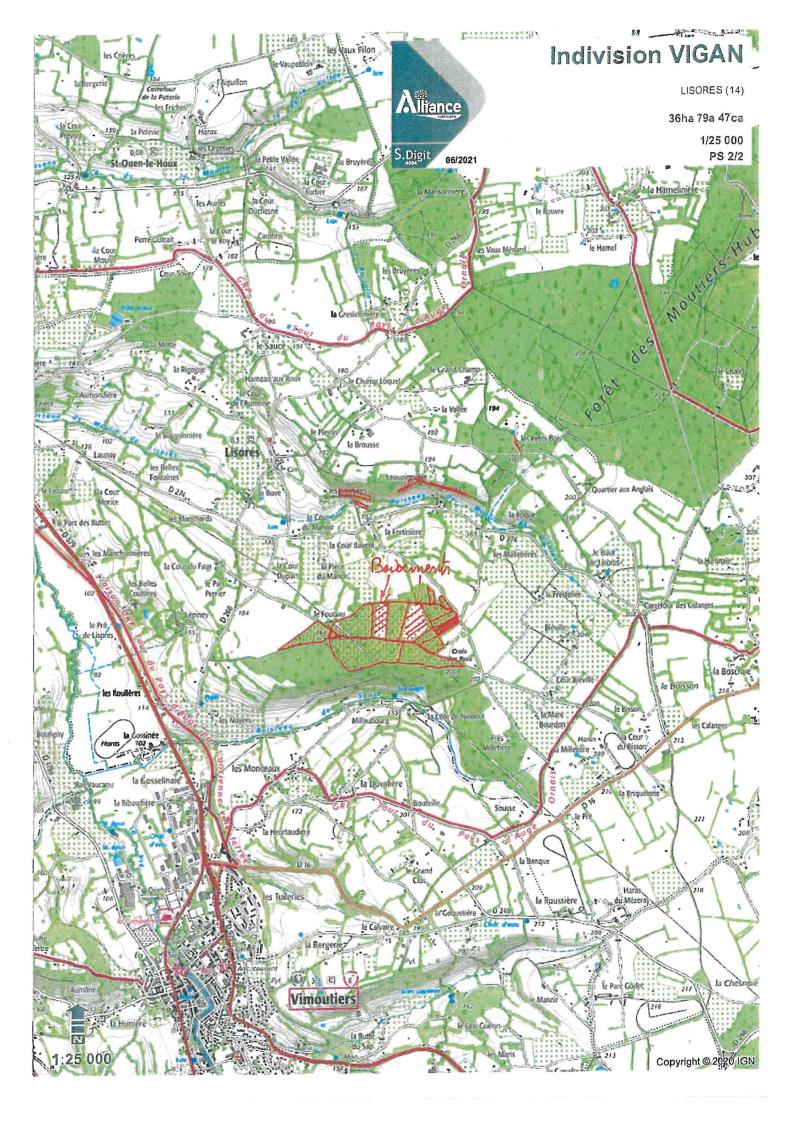
Sées

Signature

ALLIANCE Forêts Bois

Agence Normandie / Ile de France / Eure et Loir 62 rue H.de Toulouse Lautrec - CS 60844 - 27008 EVREUX Cedex Tél.: 02 32 28 71 70 - Fax: 02 32 28 96 98 RCS Bordeaux 534 770 268 - TVA : FR 74 534 770 268









Pool not

Station sur sol assez acide et sain

Sèche Sèche

EDESCRIPTION DES SOLS

HUMUS: **Moyennement épais à assez épais** (dysmull, hémimoder, **eumoder**) et plus rarement peu épais (*mésomull*, oligomull).

PROFONDEUR: Variable, *de peu profond sur les schistes ou granites affleurants (< 50 cm)*, à moyennement profond sur craie, à profond (> 1 m) sur les colluvions ou alluvions caillouteuses.

CHARGE EN CAILLOUX : Généralement élevée (charge moyenne en éléments grossiers supérieure à 30 %), parfois plus faible *voire nulle sur les sols superficiels* (schistes ou granites affleurant...).

TEXTURE DE SURFACE (40 premiers cm) : Variable avec le plus souvent des horizons **limoneux (LS, L**, *LA*), plus rarement sableux (*SL*, *S*) ou argileux (*AL*).

TEXTURE EN PROFONDEUR (après 40 cm de profondeur) : Généralement, **enrichissement progressif en argile**. *Plus rarement, absence de transition entre les horizons de surface (L, LS, S, SL) et les horizons argileux*.

Parfois, cas de formations limoneuses ou sableuses épaisses (plus de 80 cm).

CARBONATATION: Horizons carbonatés en profondeur (à partir de 80 cm), mais rarement.

PODZOLISATION: Absente ou rarement peu marquée ($E < 5 \, cm$).

HYDROMORPHIE : Rares cas avec de légères traces d'hydromorphie dans les 50 premiers cm.

RÉSERVE UTILE EN EAU (RUM) SUPERFICIELLE : Très faible à faible (inférieure à 70 mm à la tarière pédologique). Variation, en fonction de la charge en éléments grossiers et de l'épaisseur du sol.



FLORE INDICATRICE

Les espèces des milieux assez acides et peu acides (D et F) sont fréquentes avec la Houlque molle, le Noisetier, le Charme, la Jacinthe, la Laîche des bois, la Fougère mâle. Les espèces des milieux acides (C) sont plus fréquentes avec la Fougère aigle ou la Germandrée scorodoine, la Laîche à pilules.

Umon et présence de auelaues cailloux (15 %) 10 Limon argileux et présence de plaquettes de schiste (25 %) 30 Roche géologique sous forme de plaquettes de schiste se dressant verticalement, se délitant (présence de racines fines) Oligomuli Umon avec une faible charge de petits silex (15 %) 10

Limon légèrement enrichi en argile avec – une forte charge en silex de toutes tailles (>50 %)

> Argile lourde compacte à structuration polyédrique, charge en gros silex élevée (> 60 %)

> > Dysmu

Limon avec une charge moyenne de petits silex roulés et galets (25 à 30 %)

Sable Ilmoneux avec de

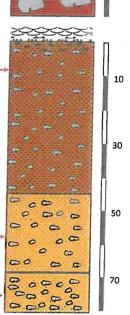
environ)

nbreux petits sllex (40 %

Sable ilmoneux compact

avec de très nombreux petits silex roulés et

galets (50 à 60 %)

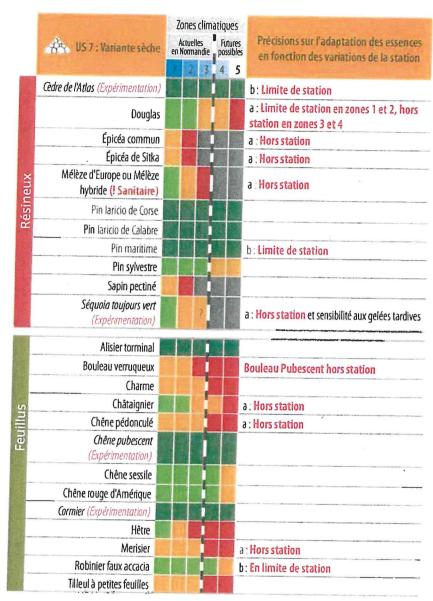


30

CONFUSIONS POSSIBLES:

- Si le couvert est refermé ou la Fougère aigle recouvrante et la flore appauvrie, élargissez le rayon de prospection de la flore pour vérifier, si vous n'êtes pas dans la variante sèche de l'US 9.
- Si la Ronce est recouvrante et la flore appauvrie, vous pouvez étendre le rayon de prospection de la flore pour vérifier si vous n'êtes pas dans la variante sèche de l'US 5.
- Ne pas surestimer la charge caillouteuse, dans ce cas-là vous pouvez abusivement diagnostiquer une variante sèche. L'observation sur fosse ou chablis est recommandée!

CHOIX DES ESSENCES



Variation a : Sol à très faible réserve en eau*

Variation b : Horizon à dominante argileuse affleurant dans les 40 premiers cm

Les essences non citées ici ne sont pas à introduire! Elles ne supportent pas la faible réserve en eau comme le Frêne, le Sapin de Vancouver et/ou la faible réserve minérale comme l'Érable sycomore ou le Tremble...

* Une très faible réserve en eau correspond à une réserve utile en eau maximale inférieure à 100 mm. Elle correspond à la réserve en eau du sol jusqu'à la profondeur d'enracinement (souvent supérieure au mètre). Elle ne peut-être estimée que sur une fosse profonde ou sur des chablis ! Sur les formations à silex, les sols sont souvent épais et la réserve en eau dépasse souvent 100 mm. De même, sur les altérites de schistes, granites ou grès, la profondeur d'altération et donc d'enracinement, ainsi que la réserve en eau peuvent être plus importants que ce que la tarière pédologique indique.



Atouts

- Assez bonne réserve minérale
- Absence d'engorgement
- Sols caillouteux peu sensibles au tassement (ressuyage rapide)

Contraintes

- Faible réserve en eau superficielle (réussite des plantations, production limitée et sensibilité aux sécheresses climatiques)
- Problème de stabilité sur les sols très caillouteux ou superficiels
- Sensibilité forte à l'exportation des rémanents
- Végétation concurrente : Bouleaux, Charme, Chèvrefeuille, Fougère aigle, Lierre, Ronces...

FERTILITÉ:



Faible à bonne

La fertilité (productivité) varie en fonction des zones climatiques, de l'exposition, de la charge en cailloux et de l'épaisseur des sols et de la capacité des essences à prospecter les horizons profonds.

La fertilité est faible sur sol superficiel (ranker ou lithosol) (moins de 50 cm d'épaisseur) ou peyrosol (plus de 40 % de cailloux sur l'ensemble du profil).